

Règlement 2018

15^{ème} édition Trail des Terroirs Vosgiens courses VTT, et Marche dégustation

Parcours : 40km

- VTT rando

Parcours : 30km

- VTT rando

Parcours : 21km

- VTT rando

Parcours : 23 km

- Trail individuel (chrono)

Parcours : 8.5 km

- Trail Individuel découverte (chrono)

VTT enfants

- Cyclo Cross, (règlement FFC)

Trail 8.5 km et 22 km

L'épreuve du Trail individuel 22km est réservée exclusivement aux coureurs nés en 2000 et avant (à partir de la catégorie junior). Concernant Trail découverte (8.5 km), la course est ouverte aux participants nés en 2002 et avant (à partir de la catégorie "cadet").

Pour les non licenciés, il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie

Pour les licenciés, il faut fournir :

- Une Licence Athlé Compétition, une Licence Athlé Entreprise, une Licence Athlé Running ou un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme
- Une Licence sportive au sens de l'article L. 131-6 du code du sport, en cours de validité au moment de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Les licences UFOLEP sont acceptées, sous réserve de mentionner : « *Athlétisme avec pratique compétitive* » - code licence 27002 - Si cette mention n'apparaît pas, les titulaires de cette licence doivent fournir un certificat médical.
- Une Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'Orientation ou la Fédération Française de pentathlon moderne
- Une Licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Le nombre de concurrents est limité à 800 participants pour le 8.5 km et 800 participants pour le 23 km

Marche Dégustation : 8 et 14km

Le Trail des Terroirs Vosgiens et sa marche dégustation, c'est aller à la découverte de nos paysages vosgiens par l'intermédiaire du sport, c'est apprendre à connaître les produits locaux grâce à une marche dégustation originale et à un marché basé sur une sélection rigoureuse des produits au parc du Château à Epinal et dans les forêts vosgiennes autour d'Epinal. Une manifestation conviviale, mettant en avant la chaleur de l'accueil des paysans des Vosges et les producteurs Vosges Terroir.

Les 3000 premiers inscrits pourront accéder aux 2 points de ravitaillement

Courses scolaires

4 catégories

14h30 : 1er course : Garçons et filles nés en 2011/2012
14h 45 : 2ème course : Garçons et filles nés en 2009/2010
15h00 : 3ème course : Garçons et filles nés en 2007/2008
15h15 : 4ème course : garçons et filles nés en 2005/2006

Cyclo Cross

5 catégories

Pré-licencié : 2012-2013
Poussins : 2010-2011
Pupilles : 2008-2009
Benjamins : 2006-2007
Minimes : 2004-2005

Ouverts à tous les jeunes, niveau école de cyclisme jusqu'à Minimes licenciés Route ou VTT ou non licenciés avec certificat médical et carte à la journée

Epreuves annuelles organisées par la Chambre d'Agriculture des Vosges, en partenariat avec le Comité des Vosges d'Athlétisme, le Club Athlétique Vosges, le Véloce Club Spinalien et le Club Vosgien pour l'accompagnement technique spécialisé et l'Usep.

Epreuves ouvertes à tous, licenciés ou non (sous réserve dans ce cas de fournir un certificat médical pour les Trailers, destinées au grand public, aux athlètes de haut niveau comme aux amateurs de courses, de marche à pied et de VTT, toutes catégories. Femmes et hommes qui souhaitent mettre l'accent sur le sport dans un environnement naturel et dans un contexte convivial, familial et de découverte du milieu forestier vosgien.

Itinéraire et profil très nature.

Devise " Du sport en pleine nature pour une forme vosgienne"

Animations et dégustations tout au long du parcours (3 points ravitaillement pour les 21 km VTT et 23 km Trail, 2 points de ravitaillement pour le 8.5 km Trail, 4 à 5 points de ravitaillement pour les 30 et 40 km VTT et 2 points dégustation pour les 8 et 14 km pour la marche.

Rassemblement/Départ et arrivée :

- Le **25 mars 2018**
- **Départs et arrivées : Parc du Château d'Epinal**
- **Inscription, retrait des dossards dès 7h30 pour les sportifs. Possibilité de retirer les dossards trail et VTT le vendredi 23 mars de 14h à 18h et samedi 24 mars 2018 de 14h à 18h.**

Horaires des départs

VTT Rando : entre 8h et 9h45
Marche : entre 8h et 11h30
Trail 23 km : 10h
Trail 8.5 km : 10h30

Scolaires : à partir de 14h30
Cyclo Cross VTT : à partir de 14h30
Marche nordique : 2 départs à 10h et à 14h

Parcours :

Autour d'Epinal chemins, et voies en passant par les forêts d'Epinal, Archettes, et la Baffe.

Temps limite :

Pour des raisons de sécurité, l'épreuve est limitée à 4h30. Pour ceux souhaitant terminer la course hors délai, ils l'effectueront sous leur entière responsabilité et ne seront pas classés.

Ravitaillement :

- 4 points ravitaillement aux kilomètres 5, 10, 17 km et à l'arrivée pour les 23 km de Trail.
- 2 point de ravitaillement aux kilomètres 5 et à l'arrivée pour les 8.5 km de Trail
- 3 points de ravitaillement pour les 21 km
- 4 points ravitaillement pour les 30 km de VTT rando
- 5 points de ravitaillements pour le 40 km de VTT rando
- 2 points de dégustation pour la marche

Sécurité :

- Respecter le code de la route et l'environnement.
- Port du casque obligatoire pour le VTTistes
- Surveillance médicale assurée par 2 médecins, accompagnement par la Protection civile des Vosges au parc du château et sur le parcours. une ambulance lourde et des kinés (associés aux 2 médecins) à l'arrivée.
- Téléphone portable obligatoire
- Numéro de téléphone du PC course : 0686440717

Inscriptions avant le 21 mars :

Inscription par courrier :

- Pour le Trail, et la marche : Stéphane DUFAYS (Comité des Vosges d'Athlétisme) 17 rue Pierre Mendès France 88140 BULGNEVILLE - Tél.06.74.67.44.21
- Pour le VTT rando et cyclo cross, Alexandra SPARFEL, (Veloce club spinalien), 46 rue de la charme – 88220 HADOL Tel : 06.82.32.60.82
- Pour la marché nordique : Jean Marie Géhin (Club Vosgien) 9 rue de Razimont – 88000 EPINAL Tel : 06.82.85.57.14

Inscription Site Internet de la Chambre d'Agriculture des Vosges : www.cda-vosges.com

Tarifs

- Trail 22 : 15 euros
- Trail 8.5 : 8 euros
- Vtt rando 20 : 7 euros
- Vtt rando 30 : 9 euros
- Vtt rando 40 : 9 euros
- Marche : 8 euros
- Cyclo Cross : gratuit
- Marche nordique : gratuit
- Course scolaire : gratuit

Tarif familial sur 5 inscriptions dans une même catégorie (5 trail, 5 VTT ou 5 marche), 1 inscription est offerte.

Le 25 mars dès 8 h au Parc du Château d'Epinal (majoration de 3€ si paiement sur place pour toutes les courses).

Remises de prix :

Podiums

Trail: 13h30

Scolaires : 15h45

Tirages au sort VTT et marche: à partir de 14h00

Cyclo Cross : 16h15

Valeur totale de 6000 € de bons d'achats dans les structures inscrites dans le guide «Bienvenue à la Ferme dans les Vosges» et chez les producteurs Vosges Terroir et des lots des partenaires.

Cadeaux à tous les participants

Assurance :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de Groupama.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, pour les coureurs non-licenciés, il leur incombe de s'assurer.

Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts, pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.